



CAHIER DES CHARGES CADRES NATIONAUX

Ce document doit être lu attentivement et signé pour acceptation, en cas de problème, le joueur ou joueuse peut se voir exclus du cadre avec effet immédiat.

• **Comportement**

- Avoir un comportement exemplaire aussi bien avec le maillot de la F.S.P qu'avec son maillot de club
- Faire preuve de fair-play envers ces adversaires et aussi envers ces partenaires
- S'abstenir de fumer sur les jeux, et dès port du maillot Suisse
- S'abstenir de consommer de l'alcool aussi bien avec le maillot de la F.S.P qu'avec son maillot de club
- S'abstenir d'absorber des substances interdites par (l'agence mondiale antidopage) drogue, médicaments etc.
- Tous messages sur les réseaux sociaux seront sanctionnés du retrait immédiat du cadre national

• **Tenue**

- Porter les tenues du cadre national pour toutes les activités prévues par le coach ou le responsable F.S.P
- La tenue d'entraînement est propriété de la F.S.P et devra être rendue dès la fin des sélections
- La tenue championnat du monde est propriété de la F.S.P seul les polos sont propriété des joueurs ou joueuses
- Les tenues sont à rendre dans le même état que lors réception, si cela ne devrait être le cas une participation financière pourra être demandée
- La non-restitution des équipements pourra être sanctionnée d'un retrait de licence d'une année



- **Engagements de la F.S.P**

- La F.S.P s'engage à fournir une tenue s'adaptant à tous les climats (pluie-chaleur-froid)
- Donner la possibilité aux joueurs et joueuses d'acquérir les tenues de la F.S.P à des prix préférentiel
- Le coach avec le responsable devront fournir le programme au minimum 1 mois avant le début des premiers entraînement ou concours de préparations

- **Finances**

- La F.S.P s'engage à prendre en charge tous les frais depuis le point de rendez-vous
- Les inscriptions
- L'hébergement
- Les repas
- Les boissons

- **Gain**

- Toutes les parties qui seront payées par l'organisateur serviront à payer les tournées entre les parties
- Les gains restant à la fin de la compétition seront propriété des joueurs et joueuses



- **Entraînements et concours**

- Les joueurs et joueuses devront se rendre par leurs propres moyens jusqu'au lieu de rendez-vous fixé par le coach ou le responsable de la F.S.P
- Les joueurs et joueuses doivent respecter les décisions prises par le coach ou le responsable F.S.P
- Les joueurs et joueuses doivent accepter de jouer dans la composition que le coach aura désignée
- Les joueurs et joueuses, doivent avertir aux plus tard 15 jours avant l'entraînement ou le concours de leur non-participation
- Les joueurs et joueuses doivent accepter les décisions tactiques prises par le coach

- **Désignation de l'équipe pour les compétitions**

- Seul le coach en accord avec le responsable de la F.S.P désignera la composition de l'équipe qui représentera nos couleurs aux compétitions internationales

J'accepte et m'engage à respecter le cahier des charges

Le(a) joueur(se)

Nom :

Prénom :

Signature :

Date :

F.S.P

Nom :

Prénom :

Signature :

Date :